

## Reconnaître, évaluer et gérer vos risques

En moyenne, 115 personnes perdent la vie et 1 500 sont sérieusement blessés chaque année dans des incidents survenant sur des fermes canadiennes – et plusieurs blessures moins graves ne sont jamais déclarées. Les fermes et les ranches ne seront jamais des environnements de travail complètement sans risque, mais il est possible de réduire plusieurs d'entre eux.

« *La sécurité à la ferme, c'est MON affaire* » est le thème de la Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole, du 8 au 14 mars 2006. La campagne met l'accent sur les responsabilités personnelles et professionnelles des gestionnaires de ferme, au niveau de leur propre sécurité et de celle de leurs travailleurs. Le thème de la gestion des risques cible tout spécialement les jeunes de 15 à 29 ans, qui constituent une partie importante des nouveaux travailleurs de la ferme. La Semaine canadienne de la sécurité en milieu agricole est organisée par la Fédération canadienne de l'agriculture (FCA) et l'Association canadienne de sécurité agricole (ACSA), en partenariat avec Financement agricole Canada (FAC) et Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC).

« La sécurité à la ferme n'est pas une question de chance », explique Marcel Hacault, directeur général de ACSA. « La plupart des incidents liés à la ferme sont les conséquences prévisibles de certains gestes ou d'omissions. Tout ce qui est prévisible peut par conséquent être prévenu. »

Les blessures et décès liés à la ferme n'arrivent pas par hasard – ils sont le résultat d'une séquence comprenant souvent de 15 à 25 événements. Néanmoins, il existe de nombreuses occasions d'interrompre cette séquence d'événements et d'en modifier l'issue finale.

Les trois étapes principales de gestion des risques sont de reconnaître les dangers, d'en évaluer les risques potentiels, et de gérer ces risques. Un danger est une condition physique ou une tâche de travail qui expose quelqu'un à des blessures. Le risque est la chance que cela se produise. Une évaluation de risque consiste à évaluer les dangers d'un milieu de travail, et à en déterminer le niveau de risque. La gestion des risques peut s'effectuer à l'aide d'un processus en cinq étapes.

### Le processus de gestion des risques:

- |               |   |
|---------------|---|
| (Reconnaître) | 1. Identifier les dangers.  |
| (Évaluer)     | 2. Évaluer les risques pouvant en résulter.                             |
| (Évaluer)     | 3. Choisir des mesures pour prévenir ou minimiser le niveau de risques. |
| (Gérer)       | 4. Mettre en pratique les mesures de contrôle.                          |
| (Gérer)       | 5. Surveiller et évaluer l'efficacité des mesures.                      |

## **Reconnaître, évaluer et gérer vos risques ...2.**

### **Reconnaître**

La première étape consiste à reconnaître un danger. Demandez-vous : *Existe-t-il un danger? Quelles pourraient en être les conséquences? Quelles sont les chances qu'un incident se produise? Quelle en serait la victime?*

### **Évaluer**

On détermine un risque en évaluant la gravité d'un danger. Cette évaluation devrait être basée sur : les connaissances de situations semblables; les compétences du travailleur au niveau de la tâche; et s'il a reçu une formation à cet effet. Ce n'est qu'après avoir reconnu et évalué un danger qu'une décision adéquate peut être prise quant à sa gestion.

### **Gérer**

Il existe plusieurs façons de gérer un danger. Certains dangers ne peuvent pas être complètement éliminés, mais peuvent être grandement réduits en ayant recours à un ou plusieurs des éléments de contrôle suivants :

- **Élimination ou substitution** – cessez le travail dangereux; éliminez le danger ou substituez au danger quelque chose de moins dangereux.
- **Contrôle d'ingénierie** – si un danger ne peut pas être éliminé, modifiez-le ou gardez-le.
- **Contrôles administratifs** – recours à la formation, à des procédures et à des pratiques de travail sécuritaires.
- **Équipement de protection individuelle (ÉPI)** – le bouclier final entre les gens et le danger.

L'évaluation des risques en ayant recours aux principales étapes de « Reconnaître, évaluer et gérer » est importante afin de déterminer les causes fondamentales d'incidents sérieux à la ferme. Ces renseignements peuvent alors servir à mettre au point des initiatives de prévention, destinées à faire de votre ferme un milieu de vie et de travail plus sécuritaire.

« Chaque ferme est différente, et possède des dangers et des risques qui lui sont propres », explique M. Hacault. « C'est pourquoi il est très important que chaque propriétaire et chaque gestionnaire endosse personnellement la responsabilité de la sécurité à sa ferme – et en fasse son affaire. »

La Fédération canadienne de l'agriculture, de même que FAC, ACSA et AAC, désirent rappeler aux fermiers que *La sécurité à la ferme, c'est MON affaire* signifie que vous êtes responsable de votre sécurité et de celle de vos travailleurs.

- 30 -

### **Pour de plus amples renseignements, communiquez avec:**

Theresa Whalen-Ruiter, coordonnatrice de la sécurité à la ferme de la FCA  
Téléphone/télécopieur: (613) 731-7321 Courriel: [farmsafety@cfafca.ca](mailto:farmsafety@cfafca.ca)